

CONTRAT STRATÉGIQUE
FILIÈRE FORÊT-BOIS
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
2021-2023




SIGNATAIRES

L'ÉTAT

Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

18 JAN. 2022


Christophe MIRMAND

LA RÉGION

Renaud MUSELIER, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Signature numérique de Renaud MUSELIER
Date : 2021.12.15 10:41:29
+01'00'

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Olivier GAUJARD, Président de FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur

13/12/2021

Olivier Gaujard
Président

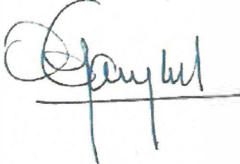


Table des matières

1- Le Contrat Stratégique de Filière (CSF) : définition, objectifs et cadre.....	4
LE CSF : QU'EST-CE QUE C'EST ?	4
LE CSF : OBJECTIFS	4
LE CSF : CONTENU	4
2- La construction du contrat stratégique de filière : une démarche concertée dans un contexte sanitaire contraint.	5
Étape 1 : Concertation élargie des acteurs de la filière par la méthode du Forum Ouvert.....	5
Étape 2 : Hiérarchisation des contenus et partage des enjeux par la méthode du World Café.	6
Étape 3 : Rédaction et validation du contrat de filière.....	6
3- La gouvernance et le suivi du contrat stratégique de filière.	7
Une interprofession représentative et reconnue par tous.	7
Le suivi du contrat de filière.	7
4- La stratégie et les axes prioritaires.	9
AXE 1 Mobiliser plus/Gérer mieux :	9
AXE 2 Développer et diversifier les usages du bois :	10
AXE 3 Accompagner les entreprises de la filière :	11
AXE 4 Développer la compétitivité de la filière :	12
5- Ambitions, moyens mis en œuvre et résultats attendus	14
6- Fiches action	15
Fiche action 1 : Mobiliser plus/trier Mieux	15
Fiche action 2 : Développer la certification forestière	17
Fiche action 3 : Développer le marché du Bois Construction.....	19
Fiche action 4 : Faciliter la disponibilité des bois locaux dans la construction.....	21
Fiche action 5 : Accompagner la filière bois énergie	23
Fiche action 6 : Développer la chimie du bois	25
Fiche action 7 : Animer et renforcer le guichet unique des entreprises de la filière	27
Fiche action 8 : Développer la première transformation	29
Fiche action 9 : Créer du lien entre les maillons de la filière.....	31
Fiche action 10 : Mettre en place un observatoire économique, emploi, formation de la filière forêt-bois.....	33
Fiche action 11 : Accélérer l'innovation	34
Fiche action 12 : Renforcer l'attractivité de la filière	35
Fiche action 13 : Identifier les besoins et structurer la formation	36
Fiche action 14 : Accompagner le développement d'un pôle d'excellence bois sur le territoire de Gardanne/Meyreuil.....	38
7- Annexe	39

1- Le Contrat Stratégique de Filière (CSF) : définition, objectifs et cadre.

La filière forêt-bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur, représente 2 800 entreprises et 11 000 emplois non-délocalisables en cœur de filière.

La filière forêt-bois c'est également 250 000 propriétaires forestiers privés et de nombreuses collectivités publiques détenteurs et producteurs de la ressource.

Le Contrat Stratégique de Filière (CSF) définit, à travers un document cadre, les axes et actions prioritaires nécessaires pour assurer la pérennisation des entreprises et emplois existants, renforcer la compétitivité de la filière et développer son potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, tout en garantissant la gestion durable des forêts.

Le Contrat Stratégique de Filière est construit dans la continuité du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) et de ses enjeux dont il constitue un focus sous l'angle de l'économie et de la compétitivité. Il traduit la volonté des Professionnels, de l'État, de la Région de renforcer la structuration et le développement de chaque maillon de la filière afin de valoriser le territoire régional et sa ressource forestière.

Le Contrat Stratégique de Filière s'articule également avec le Schéma Régionale Biomasse et les Comités de Chaîne de Valorisation chargée de sa mise en œuvre.

Élaboré pour une durée de trois ans, le Contrat Stratégique de Filière est le document de référence pour les actions stratégiques entreprises en région par la filière et sert de cadre pour la priorisation des financements publics. Le contrat de filière n'a pas vocation à être exhaustif et des actions complémentaires non décrites dans le présent contrat pourront être engagées par FIBOIS SUD et les acteurs de la filière, au cours de cette période. Des actions et des dispositifs de financement non mentionnés dans le présent contrat préexistent et continueront à coexister en parallèle des actions et financements évoqués dans ce contrat de filière.

LE CSF : QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Il est l'expression des besoins d'une filière recensés lors d'une phase de concertation,
- Il permet de définir un plan d'action pour une économie durable et bénéfique pour tous les maillons de la filière,
- Sa signature formalise l'engagement réciproque des partenaires à contribuer à mener les actions définies conjointement.

LE CSF : OBJECTIFS

- Rassembler les professionnels et les partenaires institutionnels et techniques autour d'une stratégie partagée de développement de la filière,
- Renforcer la compétitivité de la filière en région,
- Conforter son potentiel d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois,
- Valoriser la ressource forestière et les territoires.

LE CSF : CONTENU

- Les grandes orientations et axes stratégiques globaux poursuivis à long terme,
- Objectifs prioritaires, répondant aux grandes orientations choisies avec les professionnels,
- Actions prioritaires (actions concrètes répondant aux objectifs prioritaires),
- Gouvernance et animation du contrat.

2-La construction du contrat stratégique de filière : une démarche concertée dans un contexte sanitaire contraint.

Afin de répondre pleinement aux enjeux des marchés, aux besoins des professionnels et au développement des territoires, ce contrat de filière a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (partenaires institutionnels, collectivités territoriales, organisations professionnelles, entreprises, gestionnaires publics et privés) selon une démarche collaborative innovante.

Étape 1 : Concertation élargie des acteurs de la filière par la méthode du Forum Ouvert.

La méthodologie du Forum Ouvert est une méthode participative pour appuyer la transformation, accélérer les projets et favoriser la mobilisation des acteurs dans un esprit de collaboration et de créativité.

La caractéristique de la méthode est l'ouverture mise à la fois sur le contenu mais aussi sur la forme. Les participants sont invités à travailler ensemble sur une thématique importante et complexe. L'ordre du jour est réalisé par les participants au démarrage du Forum Ouvert. Les utilisateurs donnent ainsi leurs propres sujets en plénière et forment des groupes de travail pour chaque thème abordé dans lesquels les projets vont être élaborés. Chaque groupe de travail rédige un compte-rendu qui est affiché immédiatement. L'ensemble des comptes-rendus apparaît ainsi au fur et à mesure de l'avancement du Forum Ouvert. Le Forum Ouvert permet de produire une diversité de mesures concrètes en peu de temps.

Pour construire le Contrat Stratégique de la Filière forêt-bois, FIBOIS SUD a décidé lors de son Conseil d'Administration du 14 février 2020 de lancer une concertation régionale au plus près des territoires selon la méthodologie du Forum Ouvert. Initialement, 3 Forums Ouverts couvrant respectivement les départements : 06-83 ; 13-84 et 04-05 ont été prévu.

Le démarrage de la crise sanitaire de la Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi ont conduit à l'annulation des Forums Ouverts territoriaux prévus initialement. FIBOIS SUD a pris la décision avec les accompagnateurs du projet d'organiser un Forum Ouvert à distance, ce qui n'avait encore jamais été réalisé en France. En utilisant l'outil de visioconférence Zoom et une plateforme internet développée spécialement pour le projet, FIBOIS SUD et ses accompagnateurs ont pu recréer à distance les conditions de travail d'un véritable Forum Ouvert. Une salle principale a permis de faire émerger les sujets des groupes de travail sur le thème proposé : Comment construire ensemble une économie durable et bénéfique pour chaque maillon de notre filière ? Les participants ont pu se répartir en sous-groupe dans des salles de visioconférence prévues à cet effet et naviguer entre les différents sujets.



A l'issue du Forum Ouvert à distance qui s'est tenu le 10 juin 2020 et qui a réuni plus de 90 participants, 20 rapports ont été déposés sur la plateforme, traitant des grands enjeux de la filière forêt-bois régionale.

Étape 2 : Hiérarchisation des contenus et partage des enjeux par la méthode du World Café.

Afin d'enrichir, trier et hiérarchiser les contenus produits dans les rapports des groupes de travail du Forum Ouvert, FIBOIS SUD a réuni ses adhérents pour une séance de travail le 10 juillet 2020 selon les principes du World Café.

Le World Café est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors 'fécondées' avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

A l'issue du World Café les participants ont pu identifier 14 actions réparties en quatre grands axes prioritaires :

AXE 1 Mobiliser plus/Gérer mieux :

- Mobiliser plus et trier mieux
- Développer la certification forestière

AXE 2 Développer les usages du bois

- Développer le marché de la construction bois
- Faciliter la disponibilité des bois régionaux pour la construction
- Accompagner la filière bois énergie
- Développer la chimie du bois

AXE 3 Accompagner les entreprises

- Animer et renforcer le guichet unique de la filière bois
- Développer la 1ère transformation
- Créer du lien entre les maillons de la filière

AXE 4 Développer la compétitivité de la filière

- Créer un observatoire économique de la filière
- Accélérer et diffuser l'innovation
- Renforcer l'attractivité de la filière
- Identifier les besoins et structurer la formation
- Accompagner le développement d'un pôle d'excellence bois

Étape 3 : Rédaction et validation du contrat de filière.

A l'issue du World Café, l'équipe de FIBOIS SUD a été missionnée pour rédiger les propositions de fiches actions du contrat stratégique formulées par les adhérents de FIBOIS SUD et les présenter au Conseil d'Administration.

A l'issue d'une ultime séance de travail le 4 novembre 2020 les fiches actions ont été validées par le Conseil d'Administration.

3-La gouvernance et le suivi du contrat stratégique de filière.

La gouvernance du contrat de filière est assurée de manière tripartite par l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'interprofession FIBOIS SUD.

Une interprofession représentative et reconnue par tous.

À travers ses actions et ses missions, l'interprofession FIBOIS SUD définit une stratégie régionale de filière afin de développer durablement les emplois et l'activité des entreprises tout en œuvrant à la valorisation des forêts et des territoires.

L'interprofession est une structure représentative qui agit pour le développement de tous les secteurs de la filière, avec pour ambitions :

- Le rassemblement de tous les acteurs de la forêt et du bois,
- La coopération entre les différents maillons de la filière,
- Le partage, l'écoute et la concertation,
- Le développement économique, tout en intégrant les enjeux sociaux et environnementaux portés par la filière,
- L'efficacité des moyens,
- La volonté d'innover.

L'interprofession doit avoir un rôle de pilote et de garant de la stratégie régionale de la filière :

- Pour que les professionnels s'approprient l'outil et soient proactifs,
- Pour donner de la cohérence et de la lisibilité à l'ensemble de la filière,
- Pour faciliter les relations avec les entreprises et les partenaires techniques et financiers.

L'interprofession s'attachera plus précisément à :

- Définir une stratégie et piloter la politique régionale de filière,
- Être le garant du respect de la bonne réalisation du contrat de filière engagé,
- En assurer la promotion et favoriser son appropriation par l'ensemble des acteurs de la filière,
- Préparer la suite du contrat de filière.

Le suivi du contrat de filière.

Un comité de suivi du contrat de filière sera mis en place. Il se réunira 1 à 2 fois par an.

Il sera composé :

- Des représentants de la Région, de l'État et de l'interprofession,
- Des représentants des organisations professionnelles,
- Des pilotes des actions, tels que définis dans les fiches actions annexées au contrat de filière.
- Un représentant du réseau des Parcs Naturels Régionaux

Il devra :

- Suivre l'état d'avancement et de réalisation des actions,
- Suivre l'évolution des indicateurs retenus,
- Ajuster si nécessaire,
- Présenter annuellement les travaux du contrat de filière à la CRFB,

- Évaluer les résultats et préparer le prochain contrat de filière.

L'animation du contrat de filière sera assurée par FIBOIS SUD qui aura pour mission de :

- Relancer régulièrement les pilotes de chaque fiche action pour assurer un suivi précis, impulser une dynamique et faire le lien entre les différentes fiches actions, en veillant à créer des synergies et optimiser les phases de réalisation,
- Élaborer une grille d'évaluation et de suivi de chaque fiche action, ainsi qu'un état d'avancement synoptique de l'ensemble du contrat de filière, en termes de calendrier et d'indicateurs financiers, avec un suivi en pourcentage de l'état d'avancement du contrat de filière, et compléter ces documents en amont des réunions du Comité de suivi,
- Programmer les réunions du Comité de suivi 1 à 2 mois en amont, pour laisser le temps aux pilotes de faire le point sur leur action et trouver une date qui convienne à tous ; proposer un ordre du jour, qui sera amendé et validé par l'ensemble des membres du Comité de suivi ; préparer les documents de suivi, en collaboration avec les pilotes des actions, qui seront présentés à la réunion,
- Animer la réunion et répartir la parole entre les pilotes des actions et l'ensemble des membres du Comité de suivi,
- Rédiger le relevé de décision de chaque réunion du comité de suivi.

4-La stratégie et les axes prioritaires.

La stratégie et ses axes prioritaires concourent au seul et même objectif ; à savoir maintenir et développer une filière bois économiquement rentable, prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux et sociétaux spécifiques à la Région Sud.

AXE 1 Mobiliser plus/Gérer mieux :

Le Schéma Régional Biomasse et le Programme Régional de la Forêt et du Bois expriment des objectifs ambitieux en termes de récolte de bois pour les années à venir, notamment en termes de bois d'œuvre. Pour tendre vers ces objectifs, il est nécessaire d'une part de mettre en place des actions pour augmenter la récolte des bois et d'autre part pour favoriser le tri.

Action 1 : Mobiliser plus / trier mieux

La mobilisation des bois sur le territoire régional rencontre plusieurs difficultés. En premier lieu, la récolte forestière est source de nombreuses interrogations et inquiétudes auprès du grand public, bloquant parfois les volontés de propriétaires publics et privés de mobiliser leurs bois. Ensuite, la mise en gestion des espaces forestiers en forêt privée est encore insuffisante en région. Enfin, le manque de confiance et de dialogue entre les professionnels de la récolte et les propriétaires forestiers ne favorise pas la mobilisation des bois.

C'est pourquoi le programme de l'action 1 a pour objectif d'organiser des temps d'échanges et des événements pédagogiques ciblés grand public et scolaires, à la découverte de la réalité des chantiers forestiers et de la gestion sylvicole, de renforcer les moyens pour développer la gestion forestière en forêt privée et d'animer la charte de confiance de la récolte des bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur. D'autre part, certains territoires souffrent d'un manque de plateformes de stockage qui pourraient permettre un meilleur tri des bois sur ces zones. L'action 1 a également pour objectif d'identifier ces zones déficitaires et de mettre en place un accompagnement pour faire émerger ces équipements.

Action 2 : Développer la certification forestière

La certification forestière atteste du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la forêt. C'est un outil essentiel de la filière qui permet et permettra à l'avenir de mobiliser du bois, tout en répondant aux attentes sociétales du grand public et de la société civile.

Avec environ 450 000 hectares de surfaces et 150 entreprises certifiées, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a une marge de progression importante, surtout que la demande en bois certifié devrait augmenter avec l'augmentation de la récolte prévue dans les ambitions du PRFB.

L'action 2 propose un plan de communication ambitieux auprès de propriétaires publics et privés, un programme d'accompagnement des entreprises et la généralisation de l'éco-conditionnalité pour les projets d'investissement en forêt ou pour les entreprises.

AXE 2 Développer et diversifier les usages du bois :

Le développement des usages du bois est fondamental pour la structuration de la filière de la région. La bonne valorisation de la forêt régionale passe par la diversification des débouchés locaux permettant, en circuit court, de respecter la hiérarchie des usages (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie). Il s'agit donc de poursuivre et d'amplifier les projets de diversification des valorisations et débouchés engagés par les acteurs de la filière. L'accompagnement des projets de construction, la normalisation des bois méditerranéens en structure, l'utilisation de bois certifiés, l'installation de réseaux de chaleur et chaufferies bois, le développement de la chimie du bois, doivent permettre, en parallèle des débouchés industriels de la papeterie et des centrales biomasse, de diversifier les activités autour du bois. Ce sont les conditions indispensables pour une gestion durable des forêts régionales et une pérennisation des entreprises du bois créatrices d'emplois non délocalisables.

Action 3 : Développer le marché de la construction bois

Le marché de la construction bois représente aujourd'hui aux alentours de 5 % du marché global du bâtiment en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La marge de progression du secteur est donc très importante. Les raisons à cette situation sont nombreuses : méconnaissance et idées reçues (incendies, durabilité...), professionnels insuffisamment formés...

Pourtant les atouts du bois sont de plus en plus nombreux au regard des évolutions techniques permettant la construction de bâtiment de grande hauteur, de sa légèreté permettant des surélévations et contribuant à limiter l'artificialisation des sols, de sa capacité à stocker du carbone et répondre à la future réglementation environnementale 2020 en préparation.

Les actions proposées dans le cadre de la fiche 3 ont pour objectif de faire comprendre les atouts du bois aux acteurs de la construction, d'accompagner et d'impliquer les porteurs de projet pour développer la construction de bâtiments et ouvrages bois.

Action 4 : Faciliter la disponibilité des bois régionaux pour la construction

Une des principales difficultés rencontrées par les professionnels qui se lancent dans un projet de construction en bois local est la disponibilité des matériaux. La majorité des entreprises de transformation de la région fonctionne en débit sur liste, c'est-à-dire à la commande, ce qui ne correspond pas aux délais généralement imposés dans le cadre d'un marché de travaux. L'objectif de la fiche action 4 est de créer et financer, à travers un regroupement d'acteurs de la filière, un stock de produit bois de sections et longueurs standardisées pour que les entreprises de la construction bois qui répondent à un marché en bois régional puissent disposer dans les délais des produits dont ils ont besoin.

Action 5 : Accompagner la filière bois énergie

Le bois énergie, au travers des produits plaquettes forestières, granulés et bûches permet de mobiliser des bois non exploités et d'offrir un débouché aux bois de la région. Son développement doit permettre ainsi de concourir à la relance de l'exploitation forestière et favoriser la sylviculture.

Le bois énergie permet par ailleurs de valoriser les produits connexes de la transformation du bois. Les industries de première (sciage) et deuxième transformation (charpente, menuiserie) produisent des plaquettes à partir des chutes résultant du processus de transformation. Elles peuvent valoriser ces produits connexes soit en autoconsommation pour satisfaire leur propre besoin de chauffage soit en les commercialisant pour l'approvisionnement des chaufferies. Les chaufferies et réseaux de chaleur régionaux permettent la valorisation de 111 000 tonnes de bois forestiers et connexes de scieries.

La fiche action 5 a pour objectif de proposer un programme de développement du bois énergie sur le territoire.

Action 6 : Développer la chimie du bois

La chimie du bois est un secteur très prometteur, théoriquement, le bois peut reproduire l'ensemble des produits chimiques provenant du pétrole. Les biomolécules du bois viennent dorénavant élargir et dynamiser les filières chimiques traditionnelles. Encore souvent à un stade expérimental, leur valorisation concerne des marchés à haute valeur ajoutée : pharmacologie, parfumerie, bioplastiques, textiles, alimentation, emballages, teintures, biocarburants, etc... mais aussi plus traditionnels (mousse isolante, membrane d'étanchéité...). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la chimie du bois en est à ses débuts. C'est un axe potentiel très important de développement de la filière qui repose sur la création de valeur ajoutée et qui doit permettre l'amélioration de la compétitivité de l'ensemble de la chaîne de valeur existante (propriétaires, récoltants, scieurs, papetier, bois énergie) et également stimuler de nouveaux investissements. La fiche action 6 a pour objectif, en partenariat avec la filière chimie, de développer un programme sur les trois prochaines années, de coopération et partenariat pour faire émerger des projets industriels.

AXE 3 Accompagner les entreprises de la filière :

La filière forêt-bois représente 2 800 entreprises en cœur de filière pour 11 000 emplois sur le territoire. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les acteurs de la filière forêt-bois sont essentiellement des entreprises à dimension régionale où les petits établissements prédominent : les trois quarts des salariés travaillent dans des unités de moins de 50 salariés, dont plus du tiers dans celles de moins de 10 salariés. Le dernier quart est rattaché aux 18 établissements de plus de 50 salariés. L'accompagnement du tissu de PME-TPE régional, ainsi que l'émergence de projets structurants, est essentiel au développement de la filière qui, au regard du fort développement attendu des usages du bois, souffre sur certains secteurs d'un déficit d'investissement et de modernisation.

Action 7 : Renforcer le guichet unique de la filière bois

Face à des besoins en investissement croissant pour maintenir leur compétitivité, face à un contexte réglementaire en perpétuel évolution, face aux crises économiques ou sanitaires, les entreprises de la filière forêt-bois ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches.

C'est pourquoi l'accompagnement des entreprises de la filière forêt-bois régionale s'est organisé et structuré sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au travers de FIBOIS SUD et d'un réseau solidaire et collaboratif de partenaires techniques, regroupé autour du guichet unique des entreprises de la filière forêt-bois. Cette mission a pour objectif d'informer, conseiller et accompagner les entreprises soit directement soit en les orientant vers les bons partenaires techniques et financiers en fonction de leur besoin.

L'action 7 a pour objectif de renforcer les moyens et compétences du guichet unique afin de développer des services en particulier sur l'accompagnement à l'investissement, l'innovation et la veille réglementaire.

Action 8 : Développer la 1ère transformation

La 1ère transformation des bois (sciage, tranchage, déroulage) est un maillon essentiel de la chaîne de valeur de la filière locale. Les scieries constituent un tissu de PME régionales soumis à une concurrence internationale rude et la modernisation de l'outil de transformation est indispensable. L'activité des scieries régionales est en baisse ces dernières années. Elle est passée de 53 000 m³ en 2010 à 34 000 m³ en 2018. Le développement de l'outil de transformation est un enjeu majeur pour la filière forêt-bois dans les années à venir.

L'action 8 propose un programme pour accompagner la modernisation technique et organisationnelle des entreprises existantes et favoriser la création de nouvelles unités structurantes dans la région.

Action 9 : Créer du lien entre les maillons de la filière

Le manque de communication entre les différents maillons de la filière est un frein au développement de l'utilisation des bois locaux et à la mise en place de circuit court.

L'action 9 a pour objectif de développer un programme permettant, de mettre en réseau les différents maillons professionnels de la filière en organisant des temps de rencontre réguliers au travers de comités territoriaux de filière et de financer des missions d'ingénierie pour faciliter les fonctionnements en circuit court.

AXE 4 Développer la compétitivité de la filière :

Pour renforcer sa compétitivité une filière doit être innovante, attractive et disposer de ressources humaines formées.

Action 10 : Créer un observatoire économique de la filière

Bénéficier d'informations fiables sur les principaux indicateurs sociaux-économiques de la filière est primordial pour définir, piloter et évaluer les politiques publiques mais aussi pour communiquer sur le poids économique de la filière et la positionner comme une filière stratégique régionale.

L'action 10 propose la création d'un observatoire en ligne, complémentaire et en partenariat avec l'observatoire de la forêt méditerranéenne.

Action 11 : Accélérer et diffuser l'innovation

L'ensemble des domaines de la filière forêt-bois est concernée par l'innovation : évolutions des engins forestiers, développement des systèmes d'information géographique en forêt, nouveaux systèmes de construction, machines à commandes numériques, logiciels de conception performants... En construction bois, les avancées technologiques récentes permettent aujourd'hui de construire des bâtiments en bois de plusieurs niveaux : des immeubles de plus de 14 étages sont aujourd'hui projetés... De tels projets impactent toute la filière, depuis la forêt jusqu'à la construction en passant par la production, la transformation... Ces innovations accentuent le développement économique et contribuent aussi à améliorer grandement les conditions de travail des opérateurs. Pour accélérer l'innovation en région le programme de l'action 11 a pour objectif de renforcer les liens entre les acteurs de la filière et de la recherche en les faisant participer à la gouvernance de l'interprofession FIBOIS SUD, organiser régulièrement des présentations d'innovations technologiques, valoriser les entreprises innovantes par l'organisation de trophées de l'innovation.

Action 12 : Renforcer l'attractivité de la filière

Si les salariés de la filière sont plutôt jeunes, avec 1/3 des salariés qui ont moins de 30 ans et 2 fois plus d'apprentis que dans les autres secteurs, l'attractivité des métiers de la forêt et du bois reste un enjeu majeur pour les différents maillons de la filière. Du CAP aux écoles d'ingénieurs, une palette de formations permet d'acquérir les connaissances scientifiques et techniques et les compétences professionnelles nécessaires pour travailler dans la filière forêt-bois en pleine mutation (innovation, numérique...). Pour favoriser l'entrée des jeunes dans la filière forêt-bois l'action 12 propose de construire et d'animer des outils de communication modernes et innovants dans les lycées, les salons de l'emploi et les réseaux sociaux.

Action 13 : Identifier les besoins et structurer la formation

Les métiers de la forêt et du bois sont en perpétuelle évolution technique et réglementaire. Afin de préserver leur compétitivité et répondre aux marchés de demain, il est nécessaire d'anticiper les besoins en emplois et compétences des entreprises de la région. L'action 13 a pour objectif de mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) au sein de

l'ensemble de la filière (Gestion, Récolte, Construction, Industrie...) et sur l'ensemble du territoire pour déterminer un plan d'action afin de répondre à ces besoins.

La formation professionnelle continue est un outil essentiel d'amélioration et de maintien des compétences des professionnels intervenant dans le domaine de la forêt et du bois. L'action 13 a pour objectif de développer de nouveaux modules de formation à destination des différents maillons de la filière.

Action 14 : Accompagner le développement d'un pôle d'excellence bois sur le territoire de Gardanne/Meyreuil

L'arrêt de la tranche charbon de la Centrale de Provence à Gardanne/Meyreuil a conduit l'Etat et les Collectivités à signer un Pacte de Territoire afin d'accompagner le développement de projets industriels sur le site et aux alentours.

L'action 14 propose d'étudier et d'accompagner la création d'un pôle d'excellence bois sur le territoire, en recherchant des synergies avec les potentialités du site, pour développer les activités industrielles et les outils de formation et recherche nécessaires pour dynamiser la filière : transformation matière, énergie, chimie...

Les acteurs de la filière forêt-bois régionale seront particulièrement attentifs à ce que le développement d'un pôle forêt-bois sur le site de Gardanne/Meyreuil se fasse dans le respect de l'égalité des territoires. Les territoires ruraux alpins et méditerranéens doivent notamment bénéficier du dynamisme d'un tel pôle et non pas souffrir de sa concurrence.

5- Ambitions, moyens mis en œuvre et résultats attendus

Au travers de ce Contrat Stratégique, les acteurs de la filière forêt-bois, l'Etat et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont pour objectifs de contribuer au développement économique régional, par la création d'emplois et le développement d'entreprises, en menant des actions permettant :

- L'augmentation de la mobilisation du bois de la forêt régionale, pour assurer l'approvisionnement des utilisateurs régionaux actuels et à venir, dans le respect de la gestion durable et multifonctionnelle ;
- Le développement de l'utilisation du bois sous toutes ses formes en recherchant les voies d'une meilleure valorisation notamment par l'innovation ;
- La création des conditions favorisant la récolte et la transformation des bois par les entreprises de la région.

Pour mener les 14 actions présentées dans le présent Contrat Stratégique de Filière et atteindre les objectifs ci-dessus, il est nécessaire de :

- Renforcer les moyens d'intervention politique et technique en faveur des entreprises de la filière
- Renforcer les moyens d'animation des structures qui accompagnent le développement économique des entreprises de la filière.

Pour ce faire, les signataires du présent contrat s'attacheront à rechercher et mobiliser l'ensemble des moyens et financements disponibles en interne et auprès des différents partenaires et financeurs (publics et privés).

Les actions présentées s'inscriront dans une volonté de coopération interrégionale dans tous les secteurs où cela pourrait être utile, en particulier les domaines stratégiques de la formation, l'innovation, la recherche et développement.

Les principaux résultats attendus à l'issue du contrat Stratégique de filière fin 2023 :

- Une augmentation des surfaces en gestion et des surfaces certifiées gestion durable
- Une augmentation de la récolte des bois de la région
- Une augmentation en volume des différents usages du bois en région : bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie
- La création d'un stock de bois locaux pour la construction
- L'émergence de projets de première transformation structurant
- L'amélioration des connaissances et l'identification de porteurs de projet sur la chimie du bois
- La structuration de l'accompagnement des entreprises de la filière notamment dans leurs projets d'investissement.
- Le développement de la compétitivité de la filière par la mise en place d'un observatoire économique, l'accélération de l'innovation, la structuration de la formation et le renforcement de l'attractivité de la filière.
- La mise en place opérationnelle d'un pôle d'excellence bois sur le territoire de Gardanne/Meyreuil.

L'ensemble de ces résultats concourra à l'objectif principal du Contrat Stratégique de Filière : la pérennisation et le développement des entreprises et des emplois de la filière forêt-bois en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Voir Annexe 1 : Tableau de synthèse des résultats attendus

6-Fiches action

En accord avec l'objectif du contrat stratégique précisé ci-avant, la mise en œuvre des 14 fiches actions suivantes veillera à identifier et évaluer les impacts positifs de chacune des actions sur :

1. Le maintien d'activité des entreprises présentes sur le territoire de la Région,
2. Le développement d'activité de ces mêmes entreprises,
3. Le développement de nouvelles activités et de nouvelles structures.

Fiche action 1 : Mobiliser plus/trier Mieux	
Thème dans lequel s'insère l'action	Mobiliser plus et gérer mieux
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 1.4, 2.3, 5.6 et 6.1
Pilote de l'action	SEFSAM, FIBOIS, CRPF, ONF
Partenaires de l'action	L'association des Experts forestiers, FRANSYLVA, Union Régionale Communes Forestières, Coopérative Provence Forêt, Réseau des Parcs Naturels Régionaux, collectivités locales volontaires, Chambre Régionale d'Agriculture
Contenu de l'action	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer pour mieux faire comprendre les enjeux de la mobilisation des bois au grand public Augmenter les surfaces forestières privés sous documents de gestion Augmenter les volumes de bois mobilisés Faciliter le tri des bois
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p>Faire comprendre les enjeux de la gestion forestière et de la filière forêt - bois auprès du grand public : T1 2021 - T4 2023</p> <p>Développer des modules de sensibilisation clé en main à l'attention des scolaires et communiquer sur ces modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création des outils pédagogiques T1 2021 – T4 2021 - Diffusion auprès de structure relais (CPIE, Ecomusée, PNR...) T1 2021 – T4 2023 <p>Ouvrir et faire connaître la filière au plus grand nombre :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de visites de chantiers forestiers (opération type vis ma vie de bucheron) T1 2022 – T4 2023 - Organisation d'évènements pédagogiques (balades en forêt, ciné-débat, conférence...) T1 2021 – T4 2023 <p><u>Développer la mise en gestion des surfaces forestières : T1 2021 – T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les moyens d'animation auprès des propriétaires privés, cibler les propriétés à fort potentiel - Accompagner financièrement la mise en place des PSG en contrepartie d'un engagement de mobilisation de bois - Accompagner techniquement et financièrement les démarches collectives de mise en place de PSG concertés au niveau des petites propriétés <p><u>Faciliter le tri des bois et augmenter la proportion de bois d'œuvre dans les volumes totaux mobilisés : T1 2022-T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un groupe de travail pour identifier les zones déficitaires en place de dépôt permettant le tri des bois en forêt - Mettre en place un dispositif d'accompagnement pour financer des plateformes de stockage pour le tri des bois, dans les zones à enjeux. <p><u>Promouvoir la charte de confiance de récolte des bois auprès des entreprises et des propriétaires : T1 2021-T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer autour de la charte - Animer le comité de pilotage - Construire des outils d'accompagnement pour les entreprises
<p>Public visé/bénéficiaires</p>	<p>Propriétaires forestiers, exploitants forestiers et ETF, grand public, scolaires</p>
<p>Livrables et objectifs chiffrés</p>	<p>2 plateformes permettant le tri des bois dans des zones à enjeux 10 opérations de communication grand public sur le terrain 10 interventions en milieu scolaire 45 adhérents à la charte de confiance de la récolte Augmentation de surface avec DGD : + 12 000ha par an</p>
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Surfaces en gestion Nombre de participants aux évènements grands publics organisés Nombre de scolaires sensibilisés Nombres d'adhérents à la charte Nombre de plateformes</p>

Fiche action 2 : Développer la certification forestière

Thème dans lequel s'insère l'action	Mobiliser plus et gérer mieux
Liens fiches actions PRFB	Fiche action 2.4
Pilote de l'action	FIBOIS SUD, SEFSAM, Organismes de certification forestière
Partenaires de l'action	FRANSYLVA, CRPF, l'association des Experts forestiers, Union Régionale Communes Forestières, ONF, Coopérative Provence Forêt, Chambre Régionale d'Agriculture, Réseau des Parcs Naturels Régionaux

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<p>Augmenter les surfaces forestières et le nombre d'entreprises certifiées en Provence-Alpes-Côte d'Azur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer pour inciter les acteurs à rentrer et à se maintenir dans un dispositif de certification • Accompagner les entreprises vers la certification • Elaborer des stratégies financières pour inciter les acteurs à se certifier
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Communiquer auprès des publics cibles pour inciter les acteurs à rentrer et à se maintenir dans un dispositif de certification</u> : élus, propriétaires privés, entreprises, jeunes en formation (interventions dans les écoles forestière/ou écoles archi/ou école construction bois...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les outils de communication existants par cible, créer des argumentaires complémentaires si nécessaire, mettre en place un plan de communication sur 3ans. T1 2021 - T4 2022 - Animer et renforcer le réseau des prescripteurs PEFC en région T1 2021 - T4 2023 - Valoriser les acteurs engagés dans la certification : visites de forêts et de chantiers, interview... T1 2021 - T4 2023 <p><u>Accompagner les entreprises dans la certification</u> T1 2021 - T4 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un soutien technique et organisationnel pour faciliter la mise en œuvre de la certification dans les entreprises (mutualisation des coûts, préparation et suivi des audits...) <p><u>Elaborer des stratégies financières pour développer et maintenir la certification</u> : T1 2021 - T4 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eco-conditionnalité et bonification des aides publiques pour les entreprises et les propriétaires forestiers (privilégier les regroupements, ASL...) - Bonification des aides partenariats privé/collectivités pour

	<p>valorisation financière des services écosystémiques rendus par la forêt et projets labellisés bas carbone dans le cadre du fonctionnement du dispositif ou de l'outil de collecte des financements privés.</p> <p><u>Créer les conditions requises pour obtenir la certification forestière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter de façon notable le nombre de PSG dans la forêt privée. - Favoriser la rédaction et/ou la mise à jour des aménagements forestiers des communes forestières.
<p>Public visé/bénéficiaires</p>	<p>Elus et autres acteurs de la forêt publique Forestiers privés et autres acteurs de la forêt privée ONF Entreprises (Exploitant forestier, ETF, scieries...) Prescripteurs de la certification</p>
<p>Livrables et objectifs chiffrés</p>	<p>Plan stratégique de communication 1 réseau de prescripteurs de la certification forestière opérationnel Doublé les surfaces certifiées privées : + 24 000 ha Passer de 40 % à 60 % de surfaces certifiées des collectivités : + 66 000 ha + 10 % d'entreprises certifiées</p>
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Surfaces certifiées Nombre d'entreprises certifiées Nombre de prescripteurs opérationnels</p>

Fiche action 3 : Développer le marché du Bois Construction

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer les usages
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.4
Pilote de l'action	FIBOIS SUD, Union Régionale Communes Forestières
Partenaires de l'action	Fédération Régionale Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur, EnvirobatBDM, Réseaux des Parcs Naturels Régionaux

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la construction bois en région afin d'augmenter le nombre d'opérations de construction en bois et particulièrement en bois local.
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Impliquer les maitres d'ouvrages régionaux par un engagement formel dans le cadre de l'Alliance Bois Construction et Rénovation T1 2021 – T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Animer un club de la maîtrise d'ouvrage bois pour mobiliser les acteurs Organiser un évènement « signature » par an <p><u>Développer la construction bois dans les zones à risque incendie. T1 2021 – T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer le bâtiment bois dans le cursus de formation des officiers Engager des actions de médiation au cas par cas Former les maîtres d'œuvre et acteurs de la filière aux enjeux et bonnes pratiques liés au risque incendie de forêt. <p><u>Poursuivre et renforcer l'action de prescription bois et bois locaux dans toute la région et en particulier auprès des métropoles et intercommunalités. T1 2021 – T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler à l'éco-conditionnalité des aides à la construction en faveur des bois locaux et notamment Bois des Alpes. Organiser des visites de bâtiments bois (maisons individuelles) à destination du grand public sur le modèle « Habiter Bois ». Organiser annuellement le Prix régional de la Construction Bois, mettre en place un Prix étudiant Accompagner les élus, prescripteurs et porteurs de projet à construire en bois et en notamment en bois local (pins, Bois des Alpes)

	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des évènements dédiés au bois construction à destination des professionnels (salons, forums, journées techniques, conférences ...)
Public visé/bénéficiaires	<p>Maitres d'ouvrages publics et privés Maitres d'œuvre, entreprises, professionnels de la construction Le SDIS Grand Public</p>
Livrables et objectifs chiffrés	<p>1 Prix régional Construction bois annuel avec catégorie étudiant 1 Opération « Habiter bois » annuel 2 000m3 de bois des alpes mis en œuvre sur 2021-2023 en région 15 projets régionaux utilisant significativement des essences régionales dont 5 en Pin d'Alep Nombre de maitres d'ouvrage signataires de la charte Alliance Bois construction</p>
Indicateurs de résultats	<p>Bilan de l'action prescription bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'opération bois réalisées en région (Maisons individuelles, logements collectifs...) - Nombres d'opérations réalisées en bois local en région - Nombre d'actions collectives organisées (visites, conférences...) - Nombre de candidatures au Prix Régional Construction Bois - Surface de planchers bois mis en œuvre en région - Volume bois local mis en œuvre en m3 - Nombres de Maître d'ouvrages engagés dans la Charte Alliance Bois Construction

Fiche action 4 : Faciliter la disponibilité des bois locaux dans la construction

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer les usages
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.2, 3.3, 3.4
Pilote de l'action	FIBOIS SUD
Partenaires de l'action	Union Régionale Communes Forestières, Fédération Régionale Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur, SEFSAM

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un regroupement d'acteurs pour constituer un stock de références de produits bois locaux Création d'une plateforme de référencement de produit
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Organisation d'un regroupement d'acteurs pour constituer un stock de références de produits bois locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un argumentaire projet et identifier les acteurs intéressés : scieurs, charpentiers, exploitants...T1 -T2 2021 - Animer un groupe de travail pour : T3 2021- T4 2022 <ul style="list-style-type: none"> o Trouver une forme juridique au regroupement d'acteurs o Déterminer les références des produits o Construire un modèle économique viable - Rechercher des financements pour démarrer un fond de roulement destiné à financer le démarrage d'un stock de produits bois locaux T2 2022-T4 2022 - Création d'une structure juridique, mise en place des financements T1 2023-T4 2023 <p><u>Création d'une plateforme de référencement de produits : T1 2022-T2 2023</u></p> <p>Création d'une plateforme de référencement des produits de construction en bois de la région : essences, les produits, les services, en stock ou sur commande...</p> <p><u>Améliorer la connaissance des essences et produits locaux pour développer le marché</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'utilisation des pins sur le territoire et réaliser une étude sur le potentiel de collage du pin d'Alep. T1 2021 – T4 2021

	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude sur les potentialités de transformation du cèdre dans le contexte du développement de cette essence dans la stratégie d'adaptation de la forêt régionale aux changements climatiques. T1 2021 – T4 2023 - Réaliser une étude sur les possibilités technico-économiques d'utilisation du liège (sur-épais, brulé...) en isolation thermique des bâtiments, en vue d'un marquage CE. T1 2022 T4 2023
Public visé/bénéficiaires	<p>Scieurs Charpentiers, menuisiers Maitres d'œuvre</p>
Livrables et objectifs chiffrés	<p>1 structure juridique de regroupements d'acteurs pour la constitution d'un stock 1 site internet de référencements produits 2 Rapport d'études de caractérisation de différents produits et/ou essence (cèdre et liège)</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de scieurs et professionnels impliqués - Fréquentation de la plateforme en ligne

Fiche action 5 : Accompagner la filière bois énergie

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer les usages
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.6
Pilote de l'action	Union Régionale des Communes Forestières SEFSAM pour les démarches auprès des professionnels : granulés, bois-bûches
Partenaires de l'action	FIBOIS SUD, Coopérative Provence Forêt, ONF, CRPF, Chambre Régionale d'Agriculture
Contenu de l'action	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement et la structuration de la filière plaquettes et granulés • Favoriser la professionnalisation de la filière Bois Bûche en synergie avec la certification forestière
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Poursuivre le développement et la structuration de la filière plaquettes et granulés : T1 2021-T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les territoires dans le développement de leur politique bois énergie. - Informer, sensibiliser les différents acteurs sur le chauffage collectif au bois énergie. - Structurer des filières d'approvisionnement pérennes et capables de livrer un combustible de qualité à des conditions économiques viables. - Favoriser la consommation de plaquettes forestières dans des installations exemplaires. <p><u>Favoriser la professionnalisation de la filière bois buche T1 2022-T4 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'opportunité de développement du label bois bûche en région en lien avec les démarches de certification forestière. - Déterminer les moyens d'animation pour inciter les entreprises à aller vers la certification ou labellisation
Public visé/bénéficiaires	Professionnels bois énergie Collectivités, maître d'ouvrage chaufferie

<p>Livrables et objectifs chiffrés</p>	<p>+20/an soit 373 chaufferies et réseaux de chaleur en 2023 Consommation en bois régional (hors granulé) : + 10 000 t/an soit 156 000 tonnes de bois Production de plaquette par des fournisseurs adhérents à la charte qualité : + 6000 t sur 3 ans, soit 45 000 t Production régionale de granulé : + 1000 t/an soit 9000 t en 2023</p>
<p>Indicateurs de résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chaufferies bois collectives - Puissance installée en chaufferie bois collectives (MW) - Plaquettes bois régionales utilisées par les chaufferies bois (tonnes) - Production régionale granulés (tonnes)

Fiche action 6 : Développer la chimie du bois

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer les usages
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.5 et 3.7
Pilote de l'action	FIBOIS SUD, NOVACHIM
Partenaires de l'action	Adhérents de FIBOIS SUD et NOVACHIM

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un écosystème d'acteurs forêt-bois et chimie • Etablir la composition chimique des essences locales • Accompagner les initiatives visant à développer la chimie du bois en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Développer un écosystème d'acteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail avec les acteurs de la filière forêt-bois et les acteurs de la chimie en région. T1 2021 – T4 2023 Il aura pour objectif de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer du lien entre les filières, ○ Faire émerger des axes de travail et des projets - Etablir un état de l'art qui définit : T1 2021 – T4 2021 <ul style="list-style-type: none"> ○ Les enjeux de la chimie du bois, ○ L'état d'avancement de la chimie du bois à l'échelle nationale et mondiale, ○ Le potentiel existant dans la région autour de la chimie (entreprises existantes et prêtes à se diversifier, investisseurs potentiels, ...) <p><u>Animer un colloque rassemblant les acteurs de la recherche, de l'industrie et de la filière forêt-bois.</u> T4 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les thèmes à aborder sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Retours d'expériences de projets de recherches et industriels ○ Opportunités régionales... <p><u>Etablir la composition chimique des essences locales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un catalogue de la ressource exploitable en forêt publique et privée en T1 2022 – T2 2022 - Réaliser un benchmark des essences dont on connaît la composition chimique. T2 2022 – T3 2022

	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler des essences régionales et commander leur carte d'identité chimique à un laboratoire. T1 2023 – T4 2023 <p><u>Accompagner les initiatives visant à développer la chimie du bois en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les financements auxquels peuvent prétendre les entreprises de la région. T2 2021 – T4 2023 - Proposer des appels à projets en fonction des besoins des entreprises des filières forêt-bois et chimie. T1 2022 – T4 2023
Public visé/bénéficiaires	<p>Les acteurs de la filière forêt-bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>Les acteurs de la filière chimie en Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>
Livrables et objectifs chiffrés	<p>1 Colloque chimie du bois</p> <p>2 études d'identité chimique d'essences régionales</p> <p>Rapport de l'état de l'art</p> <p>1 appel à projet</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants au groupe de travail et aux colloques - Nombre de projets émergents

Fiche action 7 : Animer et renforcer le guichet unique des entreprises de la filière

Thème dans lequel s'insère l'action	Accompagner les entreprises
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 2.2, 3.2, 3.3
Pilote de l'action	FIBOIS SUD et les partenaires techniques du guichet unique (SEFSAM, FFB PACA, Union Régionale Communes Forestières...)
Partenaires de l'action	DIRRECT, MSA, Urssaf, Financeurs, Banques ...

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Organiser et financer l'accompagnement des entreprises sur le territoire Améliorer l'efficacité de ces aides et s'assurer qu'elles sont adaptées aux besoins de la filière en contribuant à sa structuration
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Organiser l'accompagnement des entreprises sur le territoire</u> <u>Animer le guichet unique des entreprises de la filière forêt bois. T1 2021-T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer un réseau solidaire et collaboratif de partenaires techniques et financiers (SEFSAM, URCOFOR, CCI, BPI, CMAR...) avec personnes ressources identifiées... - Mettre en place une veille sur les dispositifs d'aides - En lien avec l'observatoire économique, suivre le parc machine, de l'exploitation forestière et de la première et seconde transformation, les acquisitions et les besoins. - Identifier les besoins de formation obligatoires et/ou nécessaires - Mettre en place un comité technique de suivi entre la filière et les financeurs, pour améliorer l'efficacité des aides et s'assurer qu'elles sont adaptées aux besoins de la filière <p><u>Accompagner les entreprises de la récolte et de la première transformation et seconde transformation du bois : T1 2021 – T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseigner/informer/orienter/mettre en relation les entreprises - Accompagner et faire accompagner les projets d'investissement - Accompagner les projets et démarches d'innovation - Accompagner dans l'emploi formation (mise en réseau / suivi des besoins...) - Accompagner le regroupement, la mutualisation des moyens pour les entreprises - Mettre en place une veille sur la réglementation en forêt (SST,

	<p>récolte de bois...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider à une meilleure connaissance des réglementations et à leur application (récolte/marquage CE/SST...), concevoir des outils d'aide (conférences, outils numériques...) - Aider à la mise en œuvre des mesures en lien avec la santé sécurité des travailleurs en forêts : efficacité des systèmes d'alerte (problèmes des zones blanches...), port des équipements de protection individuels sur les chantiers par tous notamment les non forestiers
Public visé/bénéficiaires	Exploitants forestiers, ETF, entreprises de première et seconde transformation...
Livrables et objectifs chiffrés	<p>Mise en place, conception et animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Guichet unique - comité technique de la filière - d'un réseau d'acteurs accompagnant - d'une veille réglementaire - d'outils d'aide à l'application de la réglementation <p>25 projets d'investissement accompagnés</p>
Indicateurs de résultats	<p>Nombre d'entreprises accompagnées/renseignées/orientées</p> <p>Nombre de comités techniques de la filière</p>

Fiche action 8 : Développer la première transformation

Thème dans lequel s'insère l'action	Accompagner les entreprises
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.2
Pilote de l'action	FIBOIS SUD, SEFSAM
Partenaires de l'action	Union Régionale Communes Forestières, ONF

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la compétitivité des scieries existantes • Soutenir les investissements de la première transformation en région • Création de 2 scieries structurantes à l'échelle régionale • Améliorer la connaissance des essences et produits locaux pour développer les marchés des acteurs de la première transformation
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Développer la compétitivité des scieries existantes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement d'audits (prise en charge 70%) T1 2021 – T4 2023 <ul style="list-style-type: none"> ○ Volet performance « Optimisation de la production » ○ Volet stratégique et financier <p><u>Accompagner les investissements de la première transformation T1 2021 – T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager et accompagner la création de scieries structurantes à l'échelle de la région à l'aide de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financements (subventions, appels à projets...) ○ Recherche et accompagnement de nouveaux investisseurs (fonciers, mobilisation des partenaires, mise en réseaux...) - Soutenir l'investissement pour la modernisation et le développement des équipements des scieries existantes (séchoirs, traitement autoclave...) - Encourager et soutenir les projets de scierie mobile - Soutenir l'investissement pour la création et le développement d'unités de produits semi-transformés (lamellé collé, bois massif abouté...)

<p>Public visé/bénéficiaires</p>	<p>Investisseurs, entrepreneurs de la première transformation</p>
<p>Livrables et objectifs chiffrés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 12 diagnostics réalisés en scierie - Augmentation des volumes sciés en région : 60 000m3 fin 2023 - Emergence de deux projets structurant de 1^{ère} transformation en région - Création de 2 scieries mobiles - Création d'une unité de collage dans le massif des Alpes
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Nombre d'entreprises accompagnées Nombre de projets de modernisation et création financés Volumes de bois sciés et transformés en région</p>

Fiche action 9 : Créer du lien entre les maillons de la filière

Thème dans lequel s'insère l'action	Accompagner les entreprises
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 2.3 et 3.1
Pilote de l'action	FIBOIS SUD
Partenaires de l'action	Adhérents de l'interprofession, acteurs de la filière

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contractualisation des relations économiques entre les maillons • Améliorer les relations entre les maillons de la filière afin de limiter les intermédiaires et de faciliter les circuits courts • Développer l'intégration amont-aval dans les projets
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Développer la contractualisation des relations économiques entre les maillons</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des cahiers des charges écrits pour caractériser les besoins de l'amont et de l'aval en coordination avec les acteurs de la filière. T1 2022 – T4 2022 - Accompagner les entreprises à contractualiser à tous les niveaux de la filière. T1 2023- T4 2023 <p><u>Améliorer les relations entre les maillons de la filière pour faciliter les circuits courts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en réseau, créer des temps de rencontre et des moments privilégiés entre différents maillons de la filière. <ul style="list-style-type: none"> o Organisation annuelle des rencontres de la filière T1 2021 – T4 2023 o Animer des comités territoriaux pour mettre en réseau les professionnels de la filière T1 2021 – T4 2023 <p><u>Développer l'intégration amont-aval dans les projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un benchmark des financements existants qui visent à développer l'intégration amont-aval dès l'initiation d'un projet. T2 2021 – T3 2021 - Mettre en place des mécanismes de financements (ingénierie, assistance à maîtrise d'ouvrage) visant à développer

	<p>l'intégration amont-aval dès l'initiation d'un projet. T4 2021 – T4 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancer un Appel à Projets pour tester sur des projets exemplaires T1-2023-T42023
Public visé/bénéficiaires	Les acteurs de la filière forêt-bois de Provence Alpes Côte d'Azur
Livrables et objectifs chiffrés	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Rencontres régionales de la filière - 2 Cahiers des charges pour caractériser les besoins de l'amont et de l'aval - 3 projets inscrits dans l'appel à projet intégration amont-aval
Indicateurs de résultats	<p>Participants rencontres de la filière</p> <p>Dynamisme des comités territoriaux (nombres de contributeurs FIBOIS SUD)</p> <p>Nombre de projet dans l'AAP intégration amont-aval</p>

Fiche action 10 : Mettre en place un observatoire économique, emploi, formation de la filière forêt-bois

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer la compétitivité de la filière
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.4 et 6.2
Pilote de l'action	FIBOIS SUD
Partenaires de l'action	Union Régionale Communes Forestières, adhérents de FIBOIS SUD, observatoire des métiers, CCIT
Contenu de l'action	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Bénéficier d'indicateurs socio-économiques pour positionner la filière bois comme une filière stratégique régionale Suivre les indicateurs des schémas régionaux (PRFB, SRB) Piloter, évaluer la politique de filière et les politiques publiques
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Mettre en place un observatoire économique de la filière forêt-bois à l'échelle du territoire régional, complémentaire et en partenariat avec l'OFME, pour</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre et communiquer sur le poids économique de la filière auprès des décideurs et financeurs, des acteurs économiques et du grand public. - Identifier et suivre les besoins en compétences emplois et formations de la filière, fiabiliser le process - Connaître et anticiper les marchés pour définir et suivre les besoins en ressources (bois énergie, bois industrie, bois d'œuvre) et matériels (machines forestière, outils de transformation...) <p>Planning :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des indicateurs à suivre. T1 2021 - Etat des lieux des données existantes et à créer T2 2021 - Collecte et analyse des données. T3 - T4 2021 - Création du support de diffusion des données : T1 2022 – T4 2022
Public visé/bénéficiaires	Les acteurs de la filière forêt-bois de Provence Alpes Côte d'Azur Le grand public en particulier les scolaires
Livrables	Observatoire économique de la filière forêt-bois en ligne
Indicateurs de résultats	Fréquentation en ligne de l'observatoire

Fiche action 11 : Accélérer l'innovation

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer la compétitivité de la filière
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.7
Pilote de l'action	FIBOIS SUD
Partenaires de l'action	Adhérents de l'interprofession, Rising sud, Acteurs de la recherche et développement en région
Contenu de l'action	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs de la recherche et de l'innovation et créer du lien avec la filière • Organiser des démonstrations de matériel innovant • Mettre en valeur l'innovation par l'organisation de trophées régionaux
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Identifier les acteurs de la recherche et de l'innovation et créer du lien avec la filière : T1 2021 – T2 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre contact avec les acteurs de l'innovation et de la R&D dans les domaines forêt-bois : adaptation de la forêt changements climatiques, exploitation forestière (méthodes de débardage par câble, dirigeable...), 1^{ère} et 2nd transformation, usages du bois : construction (architecture, design, systèmes constructifs), bois industrie, chimie, énergie... - Créer un 4^{ème} collège d'adhérents à l'interprofession FIBOIS SUD intégrant les acteurs de la recherche et de l'innovation. <p><u>Organiser des démonstrations de matériels innovants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser in situ des démonstrations de matériels innovants : forestier, outils de transformation, dispositifs d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail. T1 2021 - T4 2023 <p><u>Mettre en valeur l'innovation par l'organisation de trophées régionaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un trophée sur le modèle du Prix régional de la construction, récompensant les entreprises régionales ayant mis en place des innovations au sein de leurs structures T1 2023 – T4 2023
Public visé/bénéficiaires	Les acteurs de la filière forêt-bois de Provence Alpes Côte d'Azur
Livrables et objectifs chiffrés	10 participants aux trophées de l'innovation en 2023 3 démonstrations de matériels innovants 5 adhésions à l'interprofession d'acteurs œuvrant dans le domaine de l'innovation
Indicateurs de résultats	Entreprises financées dans la cadre d'un projet d'innovation

Fiche action 12 : Renforcer l'attractivité de la filière

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer la compétitivité de la filière
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 6.2
Pilote de l'action	FIBOIS SUD
Partenaires de l'action	Adhérents de FIBOIS SUD, acteurs de la filière, acteurs de la formation et de l'emploi
Contenu de l'action	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'attractivité des métiers de la filière auprès des jeunes
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Renforcer l'attractivité des métiers de la filière auprès des jeunes</u> Créer une boîte à outils pour communiquer sur les métiers de la filière auprès des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification des outils existants au niveau national et dans les régions, identifications des événements et structures relais de l'emploi-formation auprès des jeunes. T1 2021 - T4 2021 Compiler ces outils, les adapter si nécessaire pour construire des interventions dans les lycées, salons de l'emploi, communiquer sur les réseaux sociaux... T1 2022 - T4 2023 Animer les outils nationaux de France Bois Région, bourse à l'emploi, job board...T1 2022 - T4 2023
Public visé/bénéficiaires	Les acteurs de la filière forêt-bois de Provence Alpes Côte d'Azur Le grand public en particulier les scolaires et les jeunes
Livrables et objectifs chiffrés	1 Boîte à outils : communication attractivité des métiers
Indicateurs de résultats	Nombre de personnes touchées

Fiche action 13 : Identifier les besoins et structurer la formation

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer la compétitivité de la filière
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 6.2
Pilote de l'action	FIBOIS SUD
Partenaires de l'action	SEFSAM, Fédération Régionale Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre Forestier Bastide des Jourdans, Centres de formation, Union Régionale Communes Forestières, ...

Contenu de l'action

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Développer une vision stratégique des besoins en compétences des professionnels de la filière Développer les compétences des professionnels des différents secteurs de la filière bois par la formation continue Créer une dynamique de filière en organisant des échanges entre centres de formation
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Développer une vision stratégique des besoins en compétences des professionnels de la filière</u> Mettre en place une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) à l'échelle de la filière forêt-bois sur le territoire régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude prospective des métiers et compétences de la filière forêt-bois : cartographie des emplois, des formations existantes, identification des besoins en recrutement et en compétences par secteur d'activité. T1 2021 - T4 2021 - Définition d'un plan stratégique : accompagnement des entreprises. T1 - T2 2022 - Mise en place du plan d'actions : T3 2022- T4 2023 <p><u>Construire/Améliorer les compétences des professionnels des différents secteurs de la filière bois par la formation continue : T1 2021 - T4 2023</u> Développer des modules de formation continue à l'attention des professionnels et acteurs de la filière et communiquer sur ces modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de modules dédiés à la gestion forestière (gestionnaires, experts...), à la récolte forestière (ETF, exploitants...), à la construction bois (architectes, bureaux d'études, entreprises, maîtres d'ouvrage...), au bois énergie (architectes, bureaux d'études, entreprises, maîtres d'ouvrage...) - Développement de modules de formation interprofessionnels

	<p>pour créer une dynamique de filière.</p> <p><u>Créer une dynamique de filière en organisant des échanges entre centres de formation et entreprises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité de pilotage avec les principaux centres de formation de la région (forestier, bâtiment...) et définir les modalités d'échanges à travers une convention type. T1 2021 – T4 2021 - Organiser des échanges entre centres de formation (visite de chantiers bâtiment et forestier, chaufferie bois...). T1 2022 – T4 2023
Public visé/bénéficiaires	<p>Les acteurs de la filière forêt-bois de Provence Alpes Côte d'Azur</p> <p>Les bénéficiaires de la formation des centres liés à la forêt et au bois</p>
Livrables et objectifs chiffrés	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Rapport d'étude GPEC et plan d'actions - 150 professionnels formés - 3 journées d'échanges entre établissements de formation et professionnels
Indicateurs de résultats	<p>Nombres d'acteurs de la filière formés</p> <p>Nombres de jeunes en formation touchés</p>

Fiche action 14 : Accompagner le développement d'un pôle d'excellence bois sur le territoire de Gardanne/Meyreuil

Thème dans lequel s'insère l'action	Développer la compétitivité de la filière
Liens fiches actions PRFB	Fiches actions 3.2, 3.3, 3.5, 3.7
Pilote de l'action	FIBOIS SUD
Partenaires de l'action	Adhérents de FIBOIS SUD, acteurs de la filière, Etat, Collectivités locales...
Contenu de l'action	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Développer un pôle d'excellence bois sur le territoire de Gardanne/Meyreuil
Description des actions et détails des travaux à réaliser	<p><u>Réaliser une étude de préfiguration pour définir : T1 2021 - T4 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins de la filière en matière d'outils industriels structurants, de formation et de recherche pour assurer son développement au regard de l'évolution des marchés et des ambitions des schémas régionaux, - Les atouts et contraintes du site de Gardanne/Meyreuil pour accueillir les outils permettant ce développement, - Les impacts pour les territoires concernés (Métropole Aix Marseille) en termes économique, d'emploi, de formation, d'attractivité, - Les impacts pour la filière régionale dans son ensemble pour intégrer ces outils en respectant un équilibre sur l'ensemble du territoire. Définir les possibilités d'aménagement concrètes de ce pôle forêt bois <p><u>Rechercher et accompagner des investisseurs potentiels. T1 2022 – T4 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et recherche de porteurs de projet potentiels - Accompagnement des porteurs de premiers projets potentiels - Lancement d'un Appel à projet pour rechercher des porteurs complémentaires
Public visé/bénéficiaires	Les acteurs de la filière forêt-bois de Provence Alpes Côte d'Azur Le territoire Métropole Aix Marseille
Livrables et objectifs chiffrés	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Rapport d'étude de préfiguration du pôle - 3 projets concrets sur le pôle
Indicateurs de résultats	Nombres de projets installés sur le futur pôle bois

7-Annexe

Synthèse des objectifs et résultats attendus

Synthèse des objectifs et résultats attendus		
	Fiche action	Objectifs et résultats attendus
1	Mobiliser plus et trier mieux	Augmentation des surfaces en gestion, développement des places de dépôt pour le tri des bois, augmentation de la récolte
2	Développer la certification forestière	Augmentation des surfaces certifiées en gestion durable (PEFC, FSC), du nombre d'entreprises certifiées
3	Développer la construction bois	Augmentation du nombre de projets bois en particulier en bois local
4	Faciliter la disponibilité des bois régionaux pour la construction	Constitution d'un stock de produits en bois local
5	Accompagner la filière bois énergie	Développement du nombre de chaufferies et augmentation de la production de plaquettes et granulés
6	Développer la chimie du bois	Emergence de projets innovants liés à la chimie du bois
7	Renforcer le guichet unique de la filière bois	Structuration de l'accompagnement des entreprises, facilitation de l'investissement
8	Développer la première transformation	Développement de la compétitivité des scieries existantes, création de projet structurant à l'échelle de la filière
9	Créer du lien entre les maillons de la filière	Facilitation du fonctionnement en circuit court et de l'utilisation des bois locaux
10	Créer un observatoire économique de la filière	Création de données socio-économique pour piloter et suivre les politiques de filière
11	Accélérer et diffuser l'innovation	Faire émerger des projets innovants pour la filière
12	Renforcer l'attractivité de la filière	Stimuler les vocations pour les métiers de la forêt et du bois pour faciliter les recrutements
13	Identifier les besoins et structurer la formation	Création de données pour piloter les politiques de formation filière, création d'une offre de formation continue des professionnels
14	Accompagner le développement d'un pôle d'excellence bois	Identifier les besoins de la filière et faire émerger des projets industriels, de recherche et formation sur le territoire de Gardanne/Meyreuil